

Éducation, formation: programme Socrates, situation socio-économique des étudiants ERASMUS. Rapport 1997-1998

2000/2089(COS) - 18/01/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF : indiquer les résultats d'une enquête sur la situation socio-économique des étudiants ERASMUS. **CONTENU :** Cette enquête a eu lieu à la fin de 1998 et concerne 9.500 étudiants sur un total approximatif de 80.000 étudiants participant au programme ERASMUS au cours de l'année académique 1997/1998. Pour rappel, ce programme concernait à l'origine (1987/88) 3.000 étudiants et en attire plus de 100.000 aujourd'hui, notamment avec l'extension du programme aux pays de l'Est. De nombreux résultats confortent la thèse largement répandue des bienfaits d'une période d'études à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS et de l'impact du programme sur la mobilité des étudiants en Europe. L'enquête confirme également le rôle important des programmes communautaires dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. En voici quelques aspects les plus saillants : 1) apport positif pour les participants : les étudiants ERASMUS se déclarent très satisfaits de leur période d'études à l'étranger, tant du point de vue de l'enseignement (91% d'avis favorables) qu'en ce qui concerne les aspects socio-culturels (98%). Toutefois on relève que les différences entre systèmes éducatifs des États membres sur le plan de l'organisation et du financement (influençant les conditions matérielles des étudiants) handicapent la bonne marche du programme. Un autre problème largement répandu réside dans la reconnaissance par l'université d'origine des études entreprises à l'étranger ; 2) taux de participation : en dépit du nombre de places offertes (181.000 places dans 18 pays), le taux d'utilisation effective du programme est de 50% seulement. Ceci tient à des problèmes linguistiques (beaucoup d'étudiants sont attirés par des pays où l'on parle une langue plus répandue) et d'ordre organisationnel (la politique d'octroi de bourses élevées à un petit nombre d'étudiants dans les pays dont les régimes d'aide directe sont limités, peut expliquer en partie la non-utilisation de toutes les places disponibles) ; 3) situation socio-économique des étudiants : bien que les données ne soient pas toujours fiables, il ressort de cette analyse que la situation économique de la famille de l'étudiant (niveau de revenu des parents) ne constitue généralement pas un facteur de sélection pour les étudiants ERASMUS et n'aurait pas d'effet significatif sur le revenu personnel des étudiants (l'écart entre étudiant riche et moins favorisé serait de seulement 70 euros/mois). Toutefois, les résultats semblent indiquer qu'un faible revenu parental influence le taux de participation dans les pays où les étudiants vivent encore chez leurs parents et où les régimes nationaux d'aide sont limités et qu'en dépit des efforts faits pour faire bénéficier un maximum d'étudiants au programme, il existe toujours une légère inégalité au détriment de groupes économiques les moins nantis. À noter également que la situation économique des étudiants semble être prise en compte par les régimes nationaux d'aide (directe ou indirecte) aux étudiants lors de la procédure d'allocation de la bourse ERASMUS. On constate également que si la situation professionnelle et économique des parents ne constitue pas un frein pour la participation de leurs enfants à ERASMUS, un niveau d'études inférieur constituerait un facteur significatif de sélection contre le programme. Pour réduire le déséquilibre qui porte préjudice aux groupes socio-culturels les moins favorisés, les mesures à prendre s'avèrent très difficiles car cette problématique tient prioritairement à des facteurs culturels. Il est donc nécessaire d'ouvrir un large débat sur les moyens de garantir l'accès d'ERASMUS à des jeunes issus de milieux culturels plus variés qu'aujourd'hui. En ce qui concerne l'égalité des sexes, les résultats semblent indiquer que la participation au programme n'est généralement pas liée au sexe (59% de filles, contre 41% de garçons). Les autres aspects liés à l'égalité des chances (étudiants handicapés, minorités ou immigrés) n'ont pas été étudiés dans le cadre de cette étude. Enfin, il est extrêmement intéressant de constater que 80% des étudiants qui ont répondu à l'enquête sont les premiers de leur famille à étudier à l'étranger ; 4) aspects économiques et financiers : 57% des étudiants interrogés ont fait état de difficultés financières lors de leur séjour à l'étranger (surtout ceux qui vivaient encore chez leurs parents dans leur pays d'origine). La différence de mode de vie et les systèmes nationaux d'aide financière aux étudiants semblent être les 2 causes essentielles de difficultés financières

des étudiants. Les frais supplémentaires tiennent surtout aux frais de logement. De manière générale, l'enquête confirme que la bourse ERASMUS constitue une aide financière nécessaire pour favoriser la mobilité et qu'elle permet de couvrir dans une certaine mesure les frais supplémentaires liés aux études à l'étranger. Dans certains pays on remarque que cette bourse servirait à compenser l'insuffisance des subventions publiques pour les études à l'étranger. Il est également intéressant de signaler que c'est le groupe d'étudiants qui reçoit les bourses ERASMUS les plus élevées qui déclare le plus grand nombre de difficultés financières. L'enquête révèle également que même si les étudiants se disent favorables à un relèvement de la bourse, celle-ci ne résoudrait pas, pour autant, des problèmes considérés comme structurels et liés aux politiques nationales.